

III.

Croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme.

Les Hébreux ont longtemps vécu au milieu des Égyptiens. Aucun homme raisonnable ne pourra donc contester qu'ils n'aient connu les idées des Égyptiens sur la vie future. Ils ont vu, comme nous et mieux que nous, la représentation des scènes de l'autre vie et les funérailles elles-mêmes; ils ont entendu raconter maintes fois le jugement des âmes; ils ont même embaumé Jacob et Joseph à la façon égyptienne et fait à Jacob des obsèques semblables à celles d'un grand personnage de la cour des pharaons¹. Comment pourrait-on prétendre après cela que les Israélites n'ont pas connu l'immortalité de l'âme? Or, s'ils l'ont connue, ils l'ont acceptée. Nous ne rencontrons nulle part la répudiation de cette croyance. S'ils l'avaient répudiée, nous trouverions la trace de leur négation dans leurs livres sacrés. Le Pentateuque réprovoque et condamne formellement toutes les erreurs et tous les usages répréhensibles des peuples avec qui Israël avait été en contact. Rejeter tout ce qui lui a semblé blâmable ou dangereux, c'est là, à n'en pas douter, l'une des fins que s'était proposée le législateur des enfants de Jacob. Eh bien! personne n'a jamais pu citer jusqu'à présent un seul mot de Moïse contre la foi à l'immortalité de l'âme: nulle part, dans la Loi, elle n'est révoquée en doute, à plus forte raison niée.

Certes, il fallait que ce grand homme fût bien pénétré de la foi à une autre vie pour qu'il n'attaquât pas sur ce point les idées des oppresseurs de son peuple, alors surtout que le culte des morts devait être pour ses frères, il

¹ Gen., I, 3.

lui était impossible de se le dissimuler, une source de dangers et de séductions¹. Il a ordonné d'offrir en sacrifice les animaux que les Égyptiens adoraient comme des dieux²; il a brisé et réduit en poudre le veau d'or dont Israël avait fait une idole à la manière des Égyptiens³; il a fait périr trois mille hommes pour montrer son horreur de cette idolâtrie égyptienne⁴; bien plus, il a condamné énergiquement certaines pratiques de deuil dans les cérémonies funèbres⁵, il a proscrit comme une abomination, l'évocation des morts⁶; mais rien, absolument rien, même dans cette dernière défense, contre le culte des morts ni contre l'existence d'une autre vie. Loin de là, les hommages rendus aux défunts sont formellement autorisés dans plusieurs passages du Pentateuque⁷.

¹ « On ne peut nier que la révélation contenue dans le Pentateuque, dit Hengstenberg, ne soit encore imparfaite à l'endroit de la doctrine de l'immortalité. Mais ce qui paraît une imperfection quand on y applique la mesure absolue, peut se présenter précisément comme une perfection quand on la juge relativement aux circonstances historiques. On peut montrer ainsi qu'en égard aux superstitions égyptiennes dans lesquelles une fausse doctrine d'immortalité jouait un si grand rôle, on a été conduit à laisser d'abord vide ce terrain sur lequel la meilleure doctrine est exposée à des méprises funestes, et à se contenter de poser le fondement à une vraie foi à l'immortalité. On peut ajouter que pour le moment toute l'attention du peuple devait être dirigée vers la rémunération temporelle, afin que, lorsque cette racine serait coupée, la foi en une autre rémunération jaillit d'elle-même. » Dans F. W. Schroeder, *Le premier livre de Moïse*, trad. abrégée, par C. Bastie, in-12, Paris, 1850, p. 149.

² Exod., VIII, 26, et XXIX, 1.

³ Exod., XXXII, 20.

⁴ Exod., XXXII, 28.

⁵ Lev., XIX, 27-28; Deut., XIV, 1; XXVI, 14. Voir plus haut, t. II, p. 518.

⁶ Deut., XVIII, 11-12.

⁷ Il y a seulement quelques restrictions pour les signes de deuil de la part des prêtres et en particulier du grand prêtre, Lev., XXI, 1-6; 11-12; pour le nazaréen, Num., VI, 7.

Nous sommes loin toutefois de vouloir nous borner à cet argument pour ainsi dire négatif. Rien n'est plus aisé que d'établir, par des preuves positives et directes, la foi des premiers Hébreux à l'immortalité de l'âme.

Ils avaient assurément l'idée que l'homme est immortel, puisqu'ils regardaient la mort comme la punition du péché originel et qu'ils croyaient qu'Adam et Ève n'auraient jamais cessé de vivre, s'ils n'avaient pas désobéi à Dieu¹. La mort elle-même n'était point dans leur pensée l'anéantissement total et complet de l'homme. Après la chute, la postérité d'Adam, condamnée à subir les conséquences de la faute de son premier père, ne vit plus ici-bas que comme dans un lieu d'exil, dans une terre étrangère. Depuis Jacob et David jusqu'à saint Pierre et à saint Paul, il n'y a qu'une voix là-dessus au sein du peuple de Dieu : « Nous n'avons point ici de demeure permanente, écrivait saint Paul; nous cherchons notre demeure future². » — « Nous sommes des étrangers (*gêrim*) devant toi, (ô mon Dieu,) disait David, des voyageurs comme tous nos pères³. » — « Les jours de mon pèlerinage sont de cent trente ans; courts et mauvais ont été les jours de ma vie, et ils n'ont pas atteint les jours de la vie de nos pères, aux jours de leur pèlerinage⁴. » Telles furent les paroles par lesquelles Jacob, après son arrivée en Égypte, répondit au pharaon qui lui demandait son âge. « Il appelait un pèlerinage sa vie errante sur la terre, parce qu'il avait le sentiment de la patrie d'au delà, » selon la réflexion de M. Franz Delitzsch⁵. « Ceux qui tien-

¹ Gen., II, 17; III, 3, 19, 22.

² Heb., XIII, 14. Cf. II Cor., V, 6-8; Éph., II, 19. — Voir aussi I Petr., II, 11.

³ I Par., XIX, 15. Voir également Ps. XXXIX, 13; CXIX, 19, 54.

⁴ Gen., XLVII, 9.

⁵ Frz. Delitzsch, *Die Genesis*, 1853, t. II, p. 421. — « Mira sane opinio eorum est, dit M. Wallon, qui libris sacris Hebræorum in quibus fundata

ment ce langage, dit saint Paul, indiquent qu'ils cherchent la patrie, car s'ils avaient pensé seulement à celle d'où ils étaient sortis, ils avaient certainement le temps d'y retourner, mais ils en désiraient une meilleure, c'est-à-dire céleste¹. »

La mort, d'après les idées des anciens Hébreux, mettait fin au pèlerinage terrestre. Pour eux, mourir c'était *bô' 'el 'abôt*, « retourner à ses pères, » *né'ésaf 'el 'ammô*, « se réunir à son peuple. » Ces locutions remarquables, qui se lisent dans tous les livres de la Bible hébraïque et surtout dans le Pentateuque², « expriment plus qu'une inhumation ordinaire, dit M. Franz Delitzsch. De même que lorsqu'il est dit que les patriarches meurent rassasiés de jours, on indique par là non seulement le dégoût des misères de cette vie, mais aussi les aspirations à une vie meilleure, de même la réunion avec les ancêtres n'est pas seulement la réunion des corps, mais aussi la réunion des personnes³. »

Ces expressions sont ainsi une preuve irréfragable de la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme. Ils distinguent très nettement dans leur langage la mort, la sépulture et la réunion du défunt avec ses pères. On ne saurait prétendre, comme on s'est efforcé très inutilement de le sou-

est fides nostra, nihil de re tam gravi prædicatum esse asseruerunt. Cujus sane signum est haud dubium, quod dicitur, hominem peregrinum esse in terra, eo enim apud Patriarchas nomine vita nuncupatur... Certe erit peregrinanti viæ finis, exulanti est patria. » *Qualis fuerit apud veteres de animæ immortalitate doctrina*, p. 42.

¹ Hebr., XI, 16. Reconnaissons du reste que, d'après plusieurs commentateurs, saint Paul prend les paroles de Jacob dans un sens figuré. Voir Keil, *Biblical Commentary, Pentateuch*, traduct. angl., t. I, p. 376.

² Gen., XV, 15; XXV, 8, 17; XXXV, 29; XLIX, 29, 33 (Vulg., 32); Num., XX, 24, 26; XXVII, 13; XXI, 2; Deut., XXXI, 16; XXXII, 50; Jud., II, 40; II (IV) Reg., XXII, 20; Jér., VIII, 2; Ézécl., XXIX, 5. Voir aussi II Sam. (II Reg.), XII, 23.

³ Frz. Delitzsch, *Die Genesis*, 1853, t. I, p. 425.

tenir, que « se réunir à son peuple, retourner à ses pères, » c'était être enseveli dans le même tombeau ou dans le même lieu : Abraham, « qui est réuni à son peuple¹, » est enterré à Hébron dans la caverne de Makpelah, tandis que Tharé, son père, était mort à Haran, en Syrie, et que ses aïeux avaient vécu et étaient morts en Chaldée. Ismaël « fut réuni à ses peuples², » quoiqu'il n'eût pas été enseveli dans le tombeau de son père Isaac.

La mort de Jacob est racontée en ces termes par la Genèse : « Quand Jacob eut achevé de faire connaître à son fils ses dernières volontés, il retira ses pieds dans le lit et il expira, et il fut réuni à ses peuples, *vayyē'asef 'el 'ammav*³. » Alors Joseph se jeta sur le corps inanimé de son père et le couvrit de ses baisers et de ses larmes; ensuite la dépouille mortelle du patriarche fut embaumée, les Égyptiens célébrèrent un deuil de soixante-dix jours et ce ne fut qu'après que ces cérémonies eurent été accomplies que Joseph partit pour aller enterrer son père dans le tombeau d'Abraham. Jacob était donc réuni à son peuple longtemps avant que ses restes fussent réunis à ceux de ses ancêtres.

Condamné à ne pas entrer dans la Terre Promise, Aaron meurt sur le mont Hor et y est enterré. Aucun Israélite n'y repose avec lui et pourtant « il est réuni à son peuple⁴. » Moïse meurt à son tour sur le mont Nébo, au delà du Jourdain, dans le pays de Moab, et personne ne connaît son tombeau. Il a été cependant « réuni à son peuple⁵. » L'ombre de Samuel, à Endor, annonce à Saül qu'ils seront le lendemain ensemble⁶ » quoique le roi, tué à Aphec, ne

¹ Gen., xxv, 8.

² Gen., xxv, 17.

³ Gen., xlix, 33 (Vulg., 32).

⁴ Num., xx, 24; Deut., xxxii, 50.

⁵ Deut., xxxii, 50; xxxiv, 6.

⁶ I Sam. (I Reg.), xxviii, 19.

doive pas être enterré auprès du prophète qui l'avait jadis sacré.

« Il est donc évident, concluons-nous avec M. Munk, que la « réunion aux ancêtres » est autre chose que la sépulture, et que les Hébreux, du temps de Moïse, croyaient à un séjour où les âmes se réunissaient après la mort¹. » Cette conclusion est incontestable, et les hébraïsants les plus illustres, quel qu'ait été leur penchant pour les idées rationalistes, se sont bien gardés de la révoquer en doute².

Nous verrons plus loin que le lieu où les trépassés se réunissaient à leurs ancêtres s'appelait le *še'ól*. Ce lieu était connu, non seulement quant à la chose, mais aussi quant au nom, dès le temps des patriarches. Quand on annonce à Jacob la perte de son fils Joseph, il se laisse aller à une vive douleur, et lorsque ses enfants veulent le consoler, il leur répond : « Je descendrai, plein de désolation, auprès de mon fils dans le *še'ól*³. » — « Ce *še'ól*, dit avec raison M. Munk, ne saurait être le tombeau, comme l'ont prétendu quelques traducteurs modernes, car Jacob croyait son fils déchiré ou dévoré par une bête féroce, et il ne pouvait espérer que ses ossements reposassent auprès de ceux de Joseph⁴. »

Ainsi nous trouvons, dès l'époque des patriarches et de

¹ Munk, *Palestine*, p. 149.

² « *Ingressus est ad patres suos*, dit Gesenius, (dicitur) de introitu in orcum, ubi Hebræi majores suos jam congregatos esse credebant. Distinguitur ista *ad patres seu ad populum congregatio* tam a morte quæ eam præcedit quam a sepultura. » Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, t. 1, p. 131. — « *Zu seinen Ahnen gesammelt werden*, das heisst, sich zu ihnen sammeln ins Schattenreich, » dit Fürst, *Hebräisches Wörterbuch*, t. 1, p. 120.

³ Gen., xxxvii, 35.

⁴ Munk, *Palestine*, p. 149. Le cardinal Bellarmin, Cornélius à Lapede et beaucoup d'autres avaient déjà fait cette remarque. « *Scheol* proprie infernum significat, non sepulcrum, dit Cornélius à Lapede, ... itaque ver-

Moïse, dans le Pentateuque même, des traces incontestables de la foi des premiers Hébreux à l'immortalité de l'âme. On en rencontre également dans les autres livres de l'Ancien Testament. Contentons-nous de citer ici un trait de l'histoire de Saül et un passage des Proverbes, en négligeant des endroits moins importants, ou en les réservant pour une autre partie de ce travail.

Peu de jours avant la funeste bataille où il devait perdre la vie, Saül avait consulté l'oracle de Jéhovah, pour savoir quelle serait l'issue de la guerre qu'il faisait aux Philistins; mais Jéhovah, irrité des crimes de ce prince, s'était montré sourd à sa voix. Le roi infidèle, voulant à tout prix connaître à l'avance quel serait le sort de ses armes, résolut, malgré la défense de la loi mosaïque et sa propre défense, d'aller consulter la pythonisse d'Endor. « Alors Saül se déguisa et prit d'autres habits, et il s'en alla, lui et deux hommes avec lui, et ils arrivèrent de nuit chez cette femme, et il lui dit : Devine-moi, je te prie, par enchantement, et fais-moi monter qui je te dirai. — Et la femme lui répondit : Voilà que tu sais ce qu'a fait Saül, qui a exterminé du pays les devins et les enchanteurs, pourquoi donc cherches-tu à me faire mourir? — Et Saül lui jura par Jéhovah, en disant : Par le Dieu vivant, il ne t'arrivera pour ceci aucun mal. — Et la femme lui dit : Qui veux-tu que je fasse monter? — Et il lui répondit : Fais-moi monter Samuel. — Et la femme vit Samuel, et elle s'écria à haute voix, et elle dit : Pourquoi m'as-tu trompée? Tu es Saül. — Et le roi lui répondit : Ne crains rien. Que vois-tu? — Et la femme dit à Saül : Je vois (comme) un Dieu qui monte de la terre. — Et il lui dit : Comment est-il fait? — Et elle répondit : C'est

tendum esse ratio ipsa convincit. Nam Jacob putabat Josephum a bestiis devoratum, ideoque insepultum esse; ergo non putabat nec optabat ad eum descendere in sepulcrum, sed in infernum, puta in limbum patrum. »
In Gen., xxxvii, 35, *Commentaria*, édit. Vivès, t. I, 1868, p. 342.

un vieillard qui monte. Il est couvert d'un manteau. — Et Saül reconnut que c'était Samuel, et, tombant le visage contre terre il adora. — Et Samuel lui dit : Pourquoi me troubles-tu et me fais-tu monter? — Et Saül lui dit : Mon angoisse est grande : les Philistins me font la guerre et Dieu s'est retiré de moi, et il ne me répond plus ni par les prophètes ni par les songes, c'est pourquoi je t'ai appelé pour que tu me fasses connaître ce que je dois faire. — Et Samuel dit : Pourquoi m'interroges-tu, quand Jéhovah s'est retiré de toi et est devenu ton ennemi? Jéhovah fait ce qu'il t'avait dit par moi, Jéhovah t'arrache le royaume des mains, et il le donnera à ton serviteur, à David, parce que tu n'as point obéi à la voix de Jéhovah, et que tu n'as point été le ministre de sa colère contre Amalec; c'est pourquoi Jéhovah t'a fait ceci aujourd'hui. Et Jéhovah livrera même Israël, ton peuple, dans les mains des Philistins, et demain, toi et tes fils [vous serez] avec moi, et Jéhovah livrera même le camp d'Israël aux mains des Philistins. — Et soudain, Saül tomba tout de son long par terre, et il fut rempli d'effroi par les paroles de Samuel¹. »

« Il est évident, dit très justement M. Munk, que l'auteur de ce récit, ainsi que ceux pour qui il écrivait, croyaient à l'existence du prophète au delà de la tombe et à un séjour où les ombres se réunissaient après la mort². » En effet, comme l'a observé avec raison M. de Saulcy dans la discussion de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « ceux qui soutiennent que les Israélites n'ont pas cru à la réalité de l'existence des morts, ne pourront jamais expliquer comment il se fait que Saül aille trouver la pythonisse d'Endor et lui demande de le mettre en rapport avec Samuel, mort depuis longtemps³. »

¹ 1 Sam. (1 Reg.), xxviii, 8-20.

² Munk, *Palestine*, p. 149.

³ Compte rendu, *Journal officiel* du 16 avril 1873, p. 2618.

Moïse avait condamné la nécromancie comme une « abomination¹ » ; mais cette superstition, fondée sur la réalité d'une autre vie était si enracinée dans le peuple, que nous voyons encore Isaïe l'attaquer, et sans doute avec peu de succès : « S'ils vous disent, s'écrie ce prophète : Interrogez les nécromants et les devins qui chuchotent et parlent tous bas, (répondez) : Le peuple (interrogera) son Dieu. Pourquoi interrogerait-il les morts au sujet des vivants² ? » La persistance de ces consultations superstitieuses, parmi les Israélites, à toutes les époques de leur histoire, est un indice incontestable de leur foi à une autre vie : « Comment n'ont-ils pas vu, ceux qui nient ce fait évident, dirons-nous avec Fréret, comment n'ont-ils pas vu que la pratique interdite aux Juifs et commune chez les Chananéens, suppose que l'existence des âmes, séparées du corps par la mort, était alors une opinion générale et populaire ? Car il serait absurde de penser qu'on interrogeât ce qu'on croyait ne pas exister³. » Qui s'aviserait de prétendre que nos modernes spirites ne croient pas à l'existence des esprits ?

Le livre des Proverbes a nommé par son nom l'immortalité de l'âme. « C'est dans les Proverbes, dit M. Derenbourg, qu'on signale les allusions réputées les plus convaincantes⁴. »

Voici en effet un des passages qu'on lit dans ce livre, dans un endroit dont on ne peut s'empêcher d'attribuer la composition au roi Salomon :

¹ Deut., xviii, 11-12. Cf. aussi Deut., xxvi, 14, qui suppose que des Hébreux faisaient des offrandes aux morts.

² Isaï., viii, 19.

³ Fréret, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xxiii, p. 185.

⁴ Compte rendu, dans le *Journal officiel* du 4 mars 1873, p. 1522-1523.

Sur la voie de la justice est la vie,
Et sur son chemin est l'immortalité¹.

« C'est le mot *'al-mavêt* qui exprime, dans le texte hébreu, l'idée d'immortalité, et c'est ce même mot que M. Joseph Halévy croit retrouver dans l'inscription d'Eschmou-nazar... Mais M. Derenbourg, par des raisons philologiques et des considérations grammaticales,... prétend démontrer que ce terme ne saurait appartenir au vocabulaire hébreu, qu'il y a dans ce passage une altération du texte biblique². »

Nous ne savons quelles raisons philologiques a pu apporter M. Derenbourg en faveur de sa thèse, mais ce qui est certain, c'est que les plus grandes autorités en science hébraïque sont contre lui. M. Bertheau et M. Fürst, malgré leurs opinions rationalistes, ne croient nullement à l'altération du mot *'al-mavêt*; ils admettent l'un et l'autre comme authentique la leçon du texte massorétique; bien plus, ils en citent un exemple analogue, tiré du même livre des Proverbes³. M. Ewald ne s'est pas contenté d'en citer un exemple, il en énumère plusieurs dans son *Lehrbuch*⁴.

La foi de l'auteur des Proverbes à l'immortalité de l'âme résulte d'ailleurs d'une manière invincible de sa foi au *še'ôl*, c'est-à-dire au lieu qu'habitent les âmes après la mort⁵.

¹ Prov., xii, 28. Cf. Ps. xlviii, 15 :

Dieu sera notre Dieu dans l'éternité,
Il nous conduira au delà de la mort.
עַל-מָוֶת, *'al-môû* = *'al-mâvet*.

² Compte rendu, dans le *Journal officiel* du 4 mars 1873, p. 1523.

³ אֲלֹקִים *'alqoum*, « non-résistance. » Prov., xxx, 31. Fürst, *Hebräisches Wörterbuch*, t. 1, p. 98; Bertheau, *Die Sprüche Salomo's*, dans la collection rationaliste du *Kurzgefasstes Handbuch zum Alten Testament*, t. vii, 1847, p. 53.

⁴ Ewald, *Ausführliches Lehrbuch der hebräischen Sprache*, 7^e édit., § 286, 1863, p. 717.

⁵ Cf. aussi sur l'immortalité de l'âme, Is., xxv, 8; xxv, 19; Ézéch., xxxvii, 9-14; xiv, 12-23.